

Compte-rendu Assemblée Générale des Membres du 24 mars 2022 à Anvers et en ligne

1. Ouverture et mot de bienvenue par le président

Le président ouvre la séance et souhaite chaleureusement la bienvenue à tous les membres. Il fait savoir qu'il est très heureux de retrouver tant de membres en personne.

Étant donné que la réunion se tient sous forme hybride et que certains membres suivent donc la séance en ligne, le président attire l'attention sur la possibilité pour ces membres de réagir par «chat». Le président demande de tenir compte du fait qu'il y a un retard d'environ 30 secondes sur la version en ligne, de sorte que les membres sont priés d'envoyer leurs commentaires au début de la réunion s'ils ont oublié de les mentionner préalablement, via le Secrétariat.

Le président remercie les membres de la Commission des programmes pour tout le travail accompli en coulisses, qui a permis d'organiser cette réunion sous une forme totalement nouvelle.

Le président remercie également l'ancienne présidente de la commission des programmes, Willemijn Docter, pour son dévouement pendant de nombreuses années, ainsi que les membres qui ont récemment quitté la commission.

2. Pièces et communications

Le nombre de membres a augmenté malgré l'absence de réunions physiques.

Le président lance un appel aux membres souhaitant rejoindre une commission pour qu'ils se manifestent auprès du Secrétariat.

Le président évoque le travail fantastique du secrétariat et annonce que Saskia van Dijk prendra bientôt sa retraite. Il la remercie pour ses nombreuses années d'engagement pour la BMM.

Malgré les différents confinements, la BMM a fait tout son possible pour rester en contact avec ses membres par le biais d'événements en ligne. L'année dernière par exemple, il y a eu des sessions en ligne en collaboration avec l'ECTA et l'OBPI dans lesquelles les membres de la BMM ont joué un rôle important.

En outre, deux *Dutch events* ont été organisés pour lesquels les inscriptions ont dépassé les attentes. Pour cette raison un *Dutch event* supplémentaire en présentiel a été organisé le 16 juin.

Enfin, le président annonce que la réunion d'automne a été planifiée plus tôt que d'habitude, à savoir les 29 et 30 septembre, afin d'augmenter la possibilité d'une réunion physique/hybride. De plus amples informations suivront ultérieurement.

3. Approbation compte-rendu Assemblée Générale des Membres du 25 mars 2021

Le compte-rendu n'a pas donné lieu à des commentaires par "chat" et est approuvé par applaudissements des membres présents.

4. Rapport annuel par le Conseil d'administration – approbation

a. Rapport des activités du Conseil d'administration par le président :

Le Conseil d'administration s'est réuni en ligne mensuellement et a fait tout son possible pour rester en contact avec les membres, notamment par le biais d'événements en ligne. Ces événements avaient également pour but de permettre aux membres d'obtenir les points requis pour le maintien de la marque de certification.

Le Conseil a aussi été en contact régulier avec l'OBPI, l'objectif étant de se renforcer mutuellement en collaborant encore mieux. Dans ce contexte, les membres de la BMM ont contribué aux webinaires de l'OBPI qui ont eu lieu en décembre, pour donner, en tant que praticiens, leur avis sur les nouvelles procédures. En plus, le *Dutch event* d'été pourra avoir lieu à l'OBPI à La Haye.

Des réunions en ligne avec des organisations sœurs ont également eu lieu et la BMM a apporté sa contribution à des initiatives de l'UEIPO et de l'OMPI.

b. Rapport financier 2021 et approbation budget 2022 :

Rapport financier 2021

Le président annonce que la trésorière ne peut pas cette fois-ci être physiquement présente, mais qu'elle suit la réunion en ligne.

Le président rappelle qu'en raison des confinements successifs, les commissions se sont réunies en ligne et n'ont pas engagé de frais. Sur les 7000 EUR réservés pour la réunion d'automne, 6000 EUR ont pu être utilisés pour la réservation de la réunion de printemps. Enfin, le Président souligne qu'en plus des coûts réels de fonctionnement de l'Association, un montant a également été mis de côté suite à l'engagement antérieur de soutien annuel à la FBMM.

Budget 2022

Bien qu'il ait été décidé il y a quelques années de puiser dans les réserves, le Conseil d'administration a décidé de diminuer ce prélèvement.

Le Conseil d'administration envisage les options suivantes :

- Sponsoring
- Augmentation de la cotisation
- Augmentation des coûts d'inscriptions aux évènements

Le budget a été établi sans tenir compte d'éventuels revenus de sponsoring ou d'une augmentation de la cotisation ou des réunions.

Actuellement, le Conseil d'administration étudie la possibilité de générer des revenus par le biais de la première option, c'est-à-dire le sponsoring.

Aucun commentaire n'a été communiqué par "chat". Le rapport annuel, le compte annuel 2021 et le budget 2022 sont acceptés par applaudissements et la décharge est accordée.

5. Composition Conseil d'administration - Décharge et nomination membres du Conseil d'administration

Tant Johan Dedeckel que Michel Rorai quittent le Conseil d'administration.

Le président rappelle que Johan était membre du Conseil depuis 2011 et qu'il a pu commencer sa présidence par la célébration des 45 ans de la BMM, après quoi les réunions suivantes ont été présidées en ligne. On se souviendra surtout de Johan comme d'un bâtisseur de ponts qui renforce les liens entre les gens. Un vrai membre de cœur et d'esprit de la BMM. Johan est chaleureusement remercié pour ses nombreuses années de dévouement pour la BMM.

Johan est remercié par de nombreuses personnes par "chat". Il est déchargé par applaudissements.

Michel a été membre du Conseil d'administration depuis 2016. Grâce à son expérience dans l'industrie, il a souvent exposé un point de vue différent et rafraîchissant sur une question de la PI. Michel est également vivement remercié pour toutes les années d'engagement au sein des différentes commissions et du Conseil d'administration.

Michel est remercié par de nombreuses personnes par "chat". Il est déchargé par applaudissements.

Ensuite, le président présente les nouveaux candidats membres du Conseil.

Pietia Gros est présentée en remplacement de Johan. Elle travaille en tant que mandataire en marques depuis de nombreuses années. Aucune remarque n'est communiquée par "chat". Les membres acceptent la candidature de Pietia par applaudissements.

Ensuite, le président présente la candidate Djamilia Mahlous qui, avec ses 15 ans d'expérience au sein de Recticel, est la candidate appropriée pour représenter de manière optimale les intérêts de l'industrie au sein du Conseil.

Aucune remarque n'est communiquée par le biais du "chat". La candidature de Djamilia Mahlous est également acceptée par applaudissements.

Ensuite, les deux nouveaux membres reçoivent des félicitations par "chat".

6. Rapports annuels 2021 et composition commissions statutaires et non--statutaires et rapport annuel de la FBMM et préparatifs pour la formation professionnelle francophone – Approbation et décharge

Le président de la BMM fait savoir que le Conseil d'administration s'est réuni, la veille de l'Assemblée Générale, avec les présidents des commissions. Cette réunion a donné lieu à une interaction intéressante entre les présidents, propice à la collaboration entre les commissions.

Le président de la BMM remercie les présidents des commissions pour les rapports annuels qu'ils ont rédigés.

Il résume ainsi le travail des commissions :

- a) Commission législation
La commission est impliquée dans plusieurs projets de convergence de l'EU IPO et elle participe à des consultations sur les indications géographiques, le système de Madrid, les dessins et modèles et la révision des directives de l'EU IPO.
- b) Commission de rédaction
Malgré la pandémie, la commission de rédaction a de nouveau publié 3 numéros thématiques. En outre, la commission s'efforce de rendre le bulletin plus durable. Tous les bulletins ont été numérisés et sont consultables sur le site web. Le président invite les membres à informer la commission de thèmes spécifiques qu'ils aimeraient voir abordés.
- c) Commission Marque de certification
Barbara Braat et Bart Schweitzer ont pris la relève de Marloes Spoor. Alors que l'année dernière, les points étaient réduits à 6, en 2022, les membres devront à nouveau atteindre 12 points. Le nombre de membres pouvant utiliser la marque de certification reste stable. Toutefois, à la suite de la mise en application des sanctions, 13 membres ont été radiés par application des règles et 35 membres ont reçu une lettre de suspension.
- d) Young BMM
Caro van Wichelen a succédé à Roel Dolk au poste de président. Compte tenu de l'âge maximum des membres, la commission est à nouveau à la recherche de jeunes membres. Le président invite tous les membres à faire de la publicité pour le Young BMM et elle invite les jeunes membres à participer au Young BMM Event.
- e) CCB
Masja Van der Galiën est le nouveau président. Par ailleurs, la composition de la commission a également été modifiée dans une large mesure. La CCB vise à renforcer les liens avec l'OBPI, l'OMPI et l'EU IPO. L'accès à l'OMPI et à l'EU IPO n'étant pas toujours facile, les membres sont invités à informer le président de la CCB des liens ou des contacts qu'ils ont avec ces offices. Les membres sont également invités à signaler tout problème qu'ils rencontrent avec les offices.
- f) Commission anti-fraude
La commission a mené une procédure anti-fraude contre un ressortissant finlandais devant le tribunal correctionnel de Bruxelles. En outre, une lettre a été envoyée à Levin Nyman & Partners. Dans la mesure du possible, la commission souhaite agir de concert avec l'OBPI et, dans le cas d'escrocs évidents, approcher ensemble la presse. Les membres sont invités à signaler les plaintes à la commission.
- g) Comité de surveillance
Richard van Oerle a transmis la présidence à Ignace Vernimme. Un jugement a été rendu dans une affaire, qui a été publié de manière anonyme dans la zone du site web réservée aux membres. Une affaire a été réglée après médiation.
- h) Commission RP
La commission assure la publication régulière du BMM news qui est important pour maintenir le contact avec les membres. La commission souhaite également élargir les contacts externes de la BMM.
- i) Commission des programmes
Jos Klaus a repris la présidence de Willemijn Docter.

Au printemps 2021, la commission a organisé une réunion en ligne. La commission a réussi à reporter la réunion d'automne 2021 au printemps 2022 sans trop de frais supplémentaires. La prochaine réunion d'automne aura lieu les 29 et 30 septembre 2022.

Le 2 juin 2022, un événement belge sera organisé à Liège en collaboration avec le club d'affaires B19. Deux *Dutch events* réussis ont également été organisés en 2021 et un *Dutch event* a eu lieu en janvier 2022.

j) FBMM

Cette année, 12 candidats ont terminé la formation avec succès.

Les efforts et préparatifs pour réaliser une formation francophone continuent. Ce projet est prévu pour 2024.

Les membres sont priés de faire savoir via le secrétariat ou le site web fbmm.info s'ils souhaitent participer eux-mêmes à la formation ou envoyer un candidat.

Tous les membres des commissions sont remerciés pour leurs efforts. Sans eux la BMM n'existerait pas.

Aucune observation n'a été formulée par "chat". Les rapports sont approuvés par applaudissements.

7. Proposition amendement des statuts

Le projet de modification des statuts concerne les points suivants :

1. Membres étrangers :

La BMM a plusieurs membres de qualité sans lien avec le Benelux. Leur adhésion est souvent basée sur une activité historique dans le Benelux. Récemment, la BMM a toutefois reçu plusieurs demandes d'adhésion de personnes sans lien avec le Benelux, dont le seul but est vraisemblablement d'avoir accès au fichier d'adresses de la BMM. Le Conseil d'administration a donc opté pour un système qui prévoit que ces membres potentiels doivent envoyer une demande motivée au Conseil d'administration.

2. Remplacement du terme Mandataire BMM par Mandataire en Marques Agréé BMM

Depuis l'introduction de la marque de certification BMM le titre de Mandataire BMM n'est plus pertinent et a été remplacé par le titre de Mandataire en Marques Agréé BMM. Ce changement est désormais inscrit dans les statuts de l'association et le Règlement compétence professionnelle.

Un participant demande par "chat" si la notion "membre" est encore appropriée et s'il ne faudrait pas supprimer la notion.

Cette question ne concerne pas l'approbation ou la désapprobation de la proposition de modification des statuts, mais une éventuelle nouvelle proposition de modification des statuts.

Le Conseil d'administration examinera si une nouvelle proposition de modification des statuts sur ce point est appropriée.

Il n'y a pas eu d'autres commentaires ou questions par "chat". La modification des statuts est acceptée par applaudissements.

8. Nomination membres d'honneur

Johan Dedeckel prend la parole et rend hommage à plusieurs membres dont les mérites pour la BMM sont très appréciés.

Il mentionne tout d'abord Rudi Sulmon qui a été membre du Conseil d'administration et de la commission des programmes. Au nom de la BMM, Johan remercie Rudi pour ses nombreuses années d'engagement au sein de l'association.

Ensuite, il mentionne Richard van Oerle qui a récemment quitté le Barreau. Il est remercié pour ses efforts en tant que président du Comité de surveillance.

Finalement, un membre honoraire est également proposé. Le Conseil d'administration a élaboré un protocole fixant les critères à respecter pour devenir membre honoraire.

Sur cette base, il a été conclu que Gerard van Hulst était susceptible d'être nommé membre honoraire de la BMM.

Après tout, Gerard n'a pas seulement été président de la BMM mais il a également été membre de la BMM pendant 41 ans et, pendant cette période, il a été actif dans de nombreuses commissions telles que la commission des programmes, la CCB, la commission législation et le Comité de surveillance. En outre, pendant des années, il a été membre du jury du prix Wim Mak et membre de plusieurs organisations sœurs.

Gerard van Hulst est chaleureusement remercié. Il est accepté comme membre d'honneur par les applaudissements des membres.

Gérard reçoit un badge avec un code QR permettant d'accéder à des photos qui donnent un bel aperçu de sa carrière à la BMM.

Des félicitations sont envoyées par "chat".

9. Divers

Il n'y a pas de points divers.